Durban, qui a présidé le siège du tribunal de façon à dérider les plus moroses ; M. Cosset, très amusant dans le rôle d'avoué ; M. Desplas, qui a tiré un excellent parti du rôle du contrôleur.

Du côté féminin, il n'y a que des éloges à adresser à Mmes Millarès, Murget, Dane, Deroche, Despremont, et spécialement à Mme Schuller.

La représentation d'hier est un succès qui promet beaucoup pour la saison.

Demain soir "Tartuffe" de Molière ; dimanche en matinée, "Ruy Blas", de Victor Hugo ; le soir "La Houle".

TULANE.

Depuis l'exhibition causée par les élections la salle du Tulane est foulée à chaque représentation du "Sultan of Sulu". Cette fine satire doublée d'une musique délicieuse a plu immédiatement à notre public, fin connisseur comme on sait.

THEATRE GREENWALL.

La troupe Baldwin-Melville peut compter au nombre de ses plus brillants succès le drame tiré du beau roman norvégien de Marie Corelli, "Thelma".

Aussi la coquette salle du nouveau théâtre est elle foulée à chaque représentation.

ORPHEUM.

Aux deux représentations d'hier au Crescent "The Sign of the Cross" a obtenu le succès que mérite une œuvre de cette puissance. Ce beau drame est du reste interprété avec beaucoup d'art par la troupe, et il est monté de façon grandiose.

Le Crescent donne cette semaine un beau spectacle.

ORPHEUM.

Mlle Agoust, de la célèbre famille de ce nom, fait preuve dans "Le Souper Interrompu" d'une habileté et d'un talent qui mettent le public en belle humeur. Elle est, comme ses partenaires, l'objet de rappels fréquents.

Tous les autres numéros du programme de l'Orpheum sont excellents.

L'ESPRIT DES AUTRES

Entre toutes petites filles

—Vous avez donc changé de bonne ?

—Maman a renvoyé l'autre : elle était trop [illegible]

—Ah !

—Oui, elle disait [illegible] à nos poupées.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariages—George Pickett à Lillie Dunn, Willie Parker à Ida Perry, Fleming Payne à Nellie Tayler, Rufus L. Riedel à Veuve Louise Carter, John M. Culpepper à Emma A. Solache, André P. Dessommes à Emma E. Forna, Edward L. Wagner (Loewenstein) à Rosa Kiefer, Beverly Thompson à Jane Brown, Frank W. Smith à Ethel R. Yoe, Otto E. Clemens Zeller à Eva Seegind, Chas Hoppe à Catherine Zeller.

Naissances—Mmes Geo. Wurst, un garçon ; Lorimer A. Boothe, un garçon ; Robert M. Sullivan, un garçon ; Laurence Harrison, un garçon ; Leonard Kleffner, un garçon ; Frank Roberts, un garçon ; Louis Lemmert, une fille ; Antoine Trouchaud, de un garçon ; Jonas Sanders, un garçon ; Joseph Bässler, un garçon ; Henry J. Grister, une fille ; Louise E. Prassigour, un garçon.

Décès—Théodore Schmid, 43 ans, 2118 Cleveland ; Patrick Hill, 49 ans, 630 Port ; Mme Magdalene Oldenburg, 69 ans, 1218 Feliciana ; Veuve E. B. Van Benthuysen, 42 ans, 2422 Constance ; Mme Jennie Chassaignac, 40 ans, Toronto, Canada ; Annie Hines, 35 ans, Hôpital de Charité ; Ethel Freeman, 5 mois, 1020 Calliope ; Sophia Campbell, 32 ans, 115 Sud Robert ; W. C. Bradley, 34 ans, 920 Nunez ; enfant de Mme Alcee Fortune, 1 heure, 2029 Ste-Anne ; Selema Johnson, 23 ans, 2607 Philip ; Price Clinton, 57 ans, 2108 Milan ; Henry Johnson, 29 ans, 7015 Henry.

TRIBUNAUX

Cour Civile de District

Juge F. F. Montgomery

J. F. Montgomery vs John Johnson, procès exécutif de $900.

Louisiana Railway & Navigation Co. vs Morgan's Louisiana & Texas Railway & Steamship Co., action en dommages de $3007.29.

W. F. Taylor Co. vs The Texas & Pacific R. R. Co., procès en dommages de $583.92.

Successions ouvertes :

Rudolph Stahl, Mme Veronica Wanlore.

Deuxième Cour Supérieure

Juge A. M. Lucas

Comparutions

John J. McCormick, violation de la section 13 de la loi des Elections ; Peter Testavat, actes de violence ; Lizzie Porter, attaque et blessure.

Acquitté

Chas Bezze, attaque et blessure.

Envoyé devant la cour criminelle

James Johnson, vol avec effraction.

Condamnations

Thos Connolly, larcin, 3 mois de prison ; Thos Blunt, larcin, 60 jours d'incarcération.

FAITS DIVERS.

LA POLITIQUE.

A son retour à Baton Rouge hier matin, le gouverneur Blanchard a trouvé la démission aux fonctions d'auditeur, du maire-élu Martin Behrman.

La vacance sera remplie par le gouverneur dans quelques jours.

M. Behrman ainsi que la nouvelle administration entrera en fonctions le 5 décembre.

Les chefs des Home Rulers ont décidé de former une association permanente ainsi de se mettre à l'œuvre le plus tôt possible pour la prochaine élection dans quatre ans.

Grand Jury

Les membres du Grand Jury se sont assemblés hier et ont présenté à Juge Chrétien deux accusations pour meurtre contre Chas Mederson et Vandyke Johnson. Le premier est l'individu qui a [illegible] à la jeune [illegible] de Prat Murphy dans la rue Dauphine.

Plusieurs membres des Home Rulers étaient rendus à la cour dans l'état de déposer devant le Grand Jury relativement à des fraudes commises dans les élections de mardi, mais les membres du Grand Jury ont remis l'enquête à mardi prochain.

HOTEL DE VILLE

Il est probable que le viaduc d'Alger, sur la rue Newton, ne sera construit par aucune des maisons dont les soumissions ont été ouvertes hier à midi par le comité de finances du conseil municipal.

Le conseil a voté un crédit de $40,000 pour ce viaduc, et la soumission la moins élevée est de plus de $70,000 supérieure à ce chiffre : c'est celle de la W. W. Birce Company de la Nouvelle-Orléans, qui demande $74,000.

C'est le contrôleur Tujague qui a ouvert les soumissions : il les a ensuite transmises au comité de finances. Ce comité les soumettra au conseil qui les référera à l'avocat de la ville, conformément à la loi. Le comité prendra ensuite une décision définitive.

Tout indique que le conseil se verra dans la nécessité d'allouer un crédit supplémentaire ou de réduire les travaux.

L'ingénieur Wallace.

M. J. F. Wallace, ingénieur en chef du Canal de Panama, est arrivé hier matin à la Nouvelle-Orléans dans un car spécial de l'Illinois Central, venant de Chicago. M. Wallace est accompagné de sa femme et de son fils, H. G. Wallace, ingénieur en chef du chemin de fer de l'Illinois Central. Il s'embarque demain avec Mme Wallace pour l'Isthme de Panama, où il résidera jusqu'à l'achèvement du canal.

Les travaux qui se poursuivent maintenant, qui d'ailleurs n'ont pas été interrompus depuis vingt ans que les Français les ont entrepris, sont recevoir une grande impulsion dès l'arrivée de M. Wallace. Immédiatement après sa nomination il a parcouru la zone du canal et l'a soigneusement inspectée, puis il est revenu compléter ses plans aux Etats-Unis.

M. Wallace estime que les règlements de quarantaine devraient être modifiés pour développer comme il convient le trafic entre l'Isthme de Panama et la Nouvelle-Orléans.

Bureau des Egouts

Les membres du bureau des égouts MM. Théard, Johnson, Mehle, McHacken, Atkinson, Geipl et Hester se sont réunis hier soir sous la présidence du maire Capdevielle.

Le surintendant Earl a soumis un long rapport dans lequel il fait un résumé des travaux accomplis par son département au cours du mois dernier. Le rapport du secrétaire Sullivan accusait un reliquat de $65,336.59. Les rapports des divers comités ont été ensuite lus puis au moment de l'ajournement M. Johnson s'est levé et a proposé au nom du Bureau des résolutions exprimant l'appréciation de la conduite du maire Capdevielle qui, pendant quatre années avait travaillé avec zèle dans l'intérêt de l'œuvre importante de laquelle dépend la santé de notre ville.

Il a été décidé que les résolutions offertes par M. Johnson seraient signées par tous les membres du bureau et qu'une copie serait transmise au maire. M. Capdevielle visiblement émotionné par cette marque d'estime, a remercié ses confrères et a dit que s'il avait fait son devoir, la tâche qu'il avait eu à remplir facile par les membres du bureau, qui méritaient les plus grands éloges pour la façon dont les affaires avaient été administrées.

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1905.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

LES PIONNIERS FRANÇAIS DANS LA VALLÉE DU MISSISSIPPI.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1905 inclusivement.

L'ouvrage le manuscrit qui aura été [illegible] recevra une [illegible] le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le Journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BTE. ROUEN,
P. O. Box 725. Nouvelle-Orléans

Services Religieux.

CATHÉDRALE ST-LOUIS.

Chartres, près Orléans.

Dimanche, messes à 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE MARIE (Archevêché, Chartres et Orléans).

Dimanche, messes à 5:30, 7:00 8:00 et 9.30. Bénédiction à 5.00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULÉE-CONCEPTION, (Jésuites), Baronne et Commune.

Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

ST ANTOINE DE PADOUE.

Conti et Rampart.

Dimanche. Messes à 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint Sacrement, Chapelet, Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.

Camp, près Girod.

Dimanche, Messes à 6 h. 30 ; 7 h. et 10 h.

STE-THÉRÈSE.

Camp et Erato.

Dimanche. Messes à 6, 7.30 ; à 8 h. 10 pour les enfants. Grand'messe à 10 h. Bénédiction à 3 P. M.

L'ANNONCIATION.

Marais et Mandeville.

Dimanche, messes à 7 ; 8 et 9.30 à 7 heures Rosaire et Bénédiction.

STE ANNE.

St-Philippe près Roman.

Dimanche. Messes à 6, 8, 9 et 9 1/2 heures.

ST AUGUSTIN.

St Claude et Bayou.

Dimanche, messes à 6:30, 8, 9 et 10:30.

STE ROSE DE LIMA.

Bayou Road entre Broad et Dorgenois.

Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

ST. VINCENT DE PAUL.

Dauphine, près Montegut.

Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9.30. Rosaire et Bénédiction à 4.30 P. M.

MATER DOLOROSA,

Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.

Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,

4406 avenue St-Charles, près de l'avenue Napoléon.

Dimanche matin, service à 11, Mercredi soir séance à 7:45.

AVIS SPECIAL.

Nouvelle Orléans, le 5 novembre 1904.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans, Nos 801-802 Hibernia Bank and Trust Building jusqu'au 15 novembre 1904 à 7:00 m. pour :

Premièrement—Peindre et donner des bandes [illegible] et peindre.

Deuxièmement—Toit en composition et en gravier.

Réparation partielle de la construction du hangar en bois de la rue St Joseph.

Des renseignements concernant le devis et les plans et spécifications seront fournis sur demande au soussigné ou à l'ingénieur J. F. Jones No 810 Hibernia Bank and Trust Building.

Le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions est réservé.

HUGH McCLOSKEY
President.

6 nov—10t

PETITES ANNONCES

A VENDRE PAR LA JACKSON BREWING COMPANY

A l'enseigne des rues Jefferson et Decatur

Une chaudière toute en cuivre capacité 200 barils.

Un brasseur appareillant.

Un "Cooler Bauditt" appareillant.

Neuf—90 barils Chip Casks.

Quinze—110 barils Chip Casks.

Tous ces ustensiles sont en bon état et sont vendus parce que nous les remplaçons avec d'autres de plus grande capacité.

[illegible]

Demande une française pour tenir de chambre ou enseignement primaire supérieur et secondaire, diplôme d'académie ayant obtenu deux fois la Médaille d'or au Concours des Institutrices françaises (Rosie Vauquelin), diplômée à Paris (France), désire trouver des leçons particulières dans une famille ou dans [illegible]. Le [illegible] dans une Maison d'éducation. [illegible] à l'abonné et donner l'adresse. 10 nov—1 sem

UN CLERGYMAN Demande une chambre ou meublée suffisante chez une dame âgée et seule qui pourrait me donner [illegible] par mois en retour. Rép. bureaux du Abeille. 19 oct—1 [illegible]

Occasions d'Affaires

NOUVEAU CHAMP OBLIQUE DE LARK-NSAS—G. M. Baily, agent d'immigration du Missouri Pacific, Little Rock, Ark., peut vous procurer un bon de voyage pour un [illegible]. Des fortunes à faire de la vente [illegible]. 22 oct—au 1er janv

BANDAGES HERNIAIRES

FAITS SUR COMMANDE

Manufacturés rationnellement et parfaitement garantis.

AJUSTEMENT POUR

Difformités, Jambes Cambrées, Genoux Cagneux, Pieds Plats, Scoliose, Bequeles des Hanches, etc.

The McDermott Surgical Instrument Co., Ltd

316-318 RUE ST-CHARLES

Nouvelle-Orléans, La.

20mai—[illegible]

LA PLUS COURTE FONT A DENVER LIGNE DROITE A KANSAS CITY LA LIGNE LA PLUS DIRECTE POUR LA CALIFORNIE

TEXAS T&P PACIFIC RAILWAY

La seule ligne avec trains de luxe avec lustres et wagons allant directement à

DALLAS ET FT. WORTH SANS CHANGEMENT.

BUREAU DES BILLETS.

207 rue St-Charles.

Au dessous de l'Hôtel St-Charles

O. E. WEBB, Agent pour la vente des Passages et des Billets.

DECES.

Eugène—Décédé jeudi 10 novembre à 8:20 heures a. m., âgé de 73 ans, Mme Veuve CHARLES EUGÈNE (née Marie Kuffner), native d'Allemagne. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 11 novembre 1904, à 10:30 heures précises du matin. Le corps partira de sa dernière résidence No 1212 rue Bourbon, entre Hôpital et Quinze.

Interrement au cimetière St Louis No 3, rue de l'Esplanade.

JOHN BONNOT,

Entrepreneur de pompes funèbres

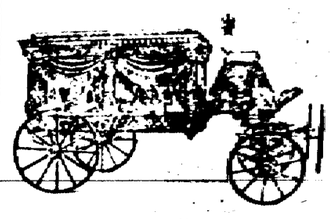

Raoul Bonnot Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO,

LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,
GERANT.

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

Vis-à-vis le Parc de l'Opéra Rampart.

TELEPHONE 4376

Nous [illegible] une réduction spéciale [illegible]

TELEPHONE 1842.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

[illegible]

No 1308 Avenue Nord Rampart.

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades [illegible]

1er sept—1an

W. B. FRAZEE

Avocat et Conseiller en Droit

Les affaires commerciales et maritimes. Cession à donner à des conditions raisonnables.

514 Hibernia Bank and Trust Co.

Coin des rues Carondelet et Gravier

Phone principal 4500. Nouvelle-Orléans, La.

1an

Nouvelle-Orléans Dans J[illegible]

LUNDI ET MARDI,

14 et 15 NOVEMBRE.

Parc Audubon.

Deux Représentations par Jour, à 4 et 8 p. m. Les portes ouvertes [illegible] pour la matinée [illegible]

GRAND NOUVEAU ZOO DE $1,000,000.

contenant la Plus [illegible] Collection d'Bêtes Féroces du Monde Entier. Nouveautés Zoologiques qu'on ne voit pas ailleurs. [illegible] Mort des Eléphants qui sont en Amérique sont exposés dans cette Ménagerie.

RINGLING BROS.

Les Plus Grands EXPOSITION du Monde

Le plus Grand Spectacle du Temps passé, présent, dépassant comme Espèces Grandeur et Magnificence tout ce qu'on a vu dans [illegible] ans après.

Nouveaux et Fameux Merveilleux

Le Spectacle le plus Sublime de tous les Temps

Jérusalem et les Croisades.

Un Tableau Ebloissant de Beauté de Vie de Couleur et de Mouvement. Divertissements Terriblement Enchanteurs dans le Despote Oriental de Jérusalem.

Grand Divertissement de Ballet Exquis.

300 Danseuses Ravissantes. Accompagnées de Chœurs et Orchestres en des [illegible] d'ensemble de couleurs variées, [illegible] de parures, présentant une scène enchanteresse [illegible] Scène d'Esclavage Orientale d'une animation [illegible].

Des Etoiles Européennes Paraissant en Amérique pour la Première Fois

Les Famous Kanos
Les 4 Bellais
La Troupe Ghiaccetti
Les Colmi Carons
La famille Kaufmann
L'incomparable Family Jackson
Les merveilleux Delmore
Les Tartamoeurs téméraires
Les Unis de Decomas
Les Fleurs Volantes
Et 300 autres Artistes de Cirque

Le seul Rhinocéros [illegible] ayant [illegible] Le seul Eléphant [illegible] Amérique [illegible] mains d'un peuple exclusif.

Animaux Acteurs Etonnants.

2 Troupeaux d'Eléphants Accompagnés

2 Troupes de Chèques Dressés de Cent Wows et de Zébres et des Chevaux Mexicains [illegible] Dressés

Le Ticket de 50c donne droit à tout. Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

Grande Parade de Rue Gratis à 10 h. [illegible]

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités désirées.

Bureau : 632 Place Commerciale

Charbon

Charbon Pittsburg
Charbon Alabama
Charbon Anthracite
Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

323 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 32, 16.

Cour Succursale — 4716 rue Magnolia, coin Valence.

[illegible]ement le géant grimpait entre les quais. Vous les deux grandes jetées, sur celle du Nord, autour du sémaphore, des curieux clairsemés luttent courageusement contre la pluie fine et glacée.

Des mouchoirs s'agitent, puis le bâtiment va quitter bientôt l'étroite entrée du port, il est toujours tiré par le Titan, tandis que la l'arrière un autre remorqueur le maintient droit à la mer.

Il y a déjà un peu de clapotis, mais pas encore de lames.

Les remorqueurs larguent leurs amarres, les marins des deux bords échangent leur dernier cri d'adieu.

Quelques minutes encore, et le navire est en pleine rade.

Dans le fond, derrière lui, les lignes noirâtres du Havre s'estompent dans le brouillard et la demi-obscurité.

Ses feux allumés, le grand navire s'enfonce dans la brume et faisant fonctionner sa sirène.

. . . . . .

. . . . . .

Les premières heures d'une longue traversée, sont employées pour la plupart des voyageurs, à une sorte d'inspection générale de la petite ville flottant qui va [illegible] passer huit jours entre le ciel et l'eau.

Grâce à ce sentiment de curiosité bien naturel, on va et vient le long des coursives, on [illegible] toute la vie du boulevard dans les coursives et dans les salons du paquebot.

Les voyageurs novices semblent se "tonz du passager" encore habillés tels qu'ils étaient à l'embarquement.

Ils donnent mieux l'impression de passants venant prendre une tasse de thé dans un grand hôtel.

Les habitués du transatlantique et les de Morcet étaient du nombre, apparaissaient en veste du soir tout prêts à se rendre dans la salle à manger à l'annonce du dîner.

Quant aux deux fillettes c'était une joie que ce voyage !

Il avait bien fallu, malgré le mauvais temps que la duchesse conduisît sur le pont, pour leur montrer dans la nuit, l'[illegible] des flots.

—Où est le Havre ? demandait Maud.

—Déjà loin derrière nous, ma chérie, répondait le père, regarde, il est perdu dans la brume.

—Mais s'étonnait l'enfant on ne dirait pas que le bateau marche !

—Il avance pourtant, sans se cosser.

En effet, il n'y avait que très peu de brise, et la pluie qui tombait, fine et dense, strient verticalement l'atmosphère brumeux.

Le colossal bâtiment fendait les vagues, peu élevées.

Et comme le maître marchant [illegible] vent arrière, le tangage était impossible, vu le peu de hauteur des flots et la grande longueur de la [illegible].

En [illegible] dans la salle à manger [illegible] de lumière, monsieur et madame de Morcet [illegible] sensation par leur élégance et leur distinction.

Les [illegible] étaient délicieux de grâce et de gentillesse.

Plusieurs passagers savaient déjà que le duc et la duchesse étaient [illegible] le monde, la duchesse fille du [illegible] exciter vivement la curiosité.

Les domestiques, obséquieux, avaient réservé, pour ces voyageurs de distinction, les meilleures places, au centre de la table.

La duchesse avait son mari à sa droite et à sa gauche, l'institutrice et les deux fillettes.

Autour de la longue table, des types variés à plaisir.

Des amoureux en voyage de noces.

Deux fastueux Yankees revenant aux Etats-Unis, quelques chercheurs de dot, qui vont en Amérique essayer de vendre leur titre.

De gros négociants, des hommes d'affaires et des artistes.

Un peintre célèbre qui exécutera là bas un portrait qu'on lui paiera cent mille francs ; une actrice illustre en tournée.

Un très vieil Anglais retournait aux plantations qu'il avait confiées à son fils. Il avait voulu revoir Paris encore une fois.

L'Atlantique était une de ses vieilles connaissances.

Il y avait cinquante ans, racontait-il, qu'il l'avait traversé pour la première fois sur un navire à voiles.

Dans ce bon vieux temps, on s'estimait fort heureux de pouvoir faire le voyage en quarante jours.

Rien de curieux comme l'intimité qui s'établit immédiatement entre les divers passagers d'un paquebot.

Faut-il attribuer ce phénomène à la destinée commune qui les enchaîne tous ?

La conversation devint très vite générale et la glace fut promptement rompue entre presque tous les convives.

Le repas est copieux et se prolonge toujours, le plus possible, car il raccourcit les journées et les soirées trop longues.

En dépit des diverses distractions à bord, ceux qui s'imaginent qu'il y a beaucoup de poésie dans la traversée de l'océan, se trompent étrangement.

Nulle part, la vie matérielle ne tient plus de place qu'à bord d'un navire transatlantique.

La plus grande partie de la journée est absorbée par les repas.

Chaque fois que le son bénit de la cloche appelle les passagers à table, il est curieux de les voir se précipiter chacun à la place qui lui est assignée.

Ils font heureux aux mets copieux, avec ce formidable appétit que donne l'air de la mer.

Mais depuis déjà un moment la "Savoie" avait changé sa route, car malgré l'immensité de l'Océan, l'espace parcouru par les steamers est des plus restreint.

Tous s'efforcent de suivre la voie la plus courte et la plus directe.

De là ces terribles abordages dans le brouillard, qui causent trop souvent, hélas ! la perte de tant de vies humaines.

Donc, le navire piquait maintenant droit dans l'ouest, pour reconnaître le cap Lizard.

Le bateau présentait ainsi le flanc à la mer qui commençait à devenir plus houleuse.

Un officier entra dans la salle à manger, venant prévenir le capitaine.

Son caban recouvert de blanches flocons, fit pousser des exclamations :

—Ah ! la neige ! écria Maud.

Et Bella répéta comme un écho :

—La neige !

—Le temps est bien mauvais, fit la duchesse.

—Dame ! la traversée à cette époque de l'année n'a pas le charme d'un voyage d'été, répondit Guillain avec une légère pointe d'ironie, nous serions probablement mieux dans notre hôtel.

La duchesse ne comprit point, ou ne voulut point comprendre le regret qui perçait déjà dans les paroles de son mari.

—C'est que j'ai peur, voyez vous, ma chère amie, de vous voir souffrir, ajouta t-il, presque tendrement.

—Ne vous inquiétez pas.

"La mer me fatigue un peu au début.

"A moins d'une épouvantable traversée, je ne remets vite de la première indisposition.

A ce moment même, le mouvement de roulis s'accentua.

Les maîtres d'hôtel [illegible] se mirent de placer les verres et les assiettes dans des pieds [illegible] sur la table et destinés à [illegible].

Sans cette [illegible] de la [illegible] s'établissait d'une façon continue.

Lentement la table se vidait.

Des voyageurs aux visages pâlis subitement, se levaient et s'en allaient, en marchant avec [illegible] que donne un sol [illegible].

Brusquement Maud laissait tomber sa fourchette dans son assiette, et, se penchant vers sa mère :

—Maman ! j'ai mal au cœur !

—Allons bon ! fit de Morcet, voilà cette pauvre chérie malade.

Et il y avait une réelle tristesse et une sérieuse préoccupation dans l'accent de Guillain.

Il adorait ses deux filleules.

Madame de Morcet se leva aussitôt.

—Allons, Bella, donne la main à mise et viens.

—Ah ! dit la petite gourmande, et le dessert ?

—Je t'en porterai, si tu n'es pas malade, [illegible] le père en riant.

—Ah non ! pas malade, apporte moi des cerises !

—Entendu, dit Guillain, dès la [illegible] en s'éloignant, tendant la main.

La petite sœur un peu troublée, et j'ai authentiquement mangé.

Resté seul, monsieur de Morcet [illegible] qu'il avait prise, pas même le mal de mer, se mit à observer les convives, qui avaient [illegible] et les [illegible] encore à table.

Grâce aux vides nombreux chaque groupe de dîneurs se détachait [illegible] pouvait mieux [illegible] les [illegible].

A continuer

Les Maladies de la Peau

soulagées par

Hydrozone

et

Glycozone

[illegible]

Ecrivez pour obtenir des informations gratuites sur HYDROZONE-GLYCOZONE.

A Messieurs demande au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS par des MILLIONS de MERES pour leurs ENFANTS AU DENTITION. Il CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES et est le [illegible] de la DIARRHÉE. Au [illegible] pharmacies dans tout le monde. Avoir aux de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-cinq cents la Bouteille